

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Objectif général : A l'issue de cette formation le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Condition :

Accessible à tout salarié

Pour les personnes en situation de handicap, voir la faisabilité avec le service de santé au travail

Public :

Personnels des entreprises privées ou publiques

Durée :

14 heures de face à face pédagogique

Nombre de stagiaires :

04 minimum
10 maximum

Textes :

Code du travail article

R.4224-15

Version V5- janvier 2024

Contenu de la formation

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

La certification :

- Être présent à la totalité de la formation
- Satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité

Qualification délivrée :

Certificat de sauveteur secouriste du travail, la validité de ce certificat est fixée à 24 mois. Une carte de SST et un support de formation sont délivrés à chaque stagiaire.

Prix groupe (10 personnes) intra entreprise :

1600 euros TTC*

L'entreprise mettra à disposition un espace de formation adapté.

Merci de nous contacter pour les modalités de mise en place de la formation.

Tarif individuel inter entreprise :

220 euros TTC*

Merci de nous contacter pour les modalités d'inscription à cette formation.

Délai :

Un délai de 15 jours est conseillé pour la mise en place d'une formation. Prendre contact au préalable avec votre organisme de financement afin de connaître leur délai de traitement des dossiers.

* TVA non applicable Art 293 B du CGI